

S.I.V.U. D'AGY



COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.V.U. D'AGY 8 juillet 2015 à 19h30

PRESENTS : MM Thierry CHARMOT, Jean-Maurice DE NAVACELLE, Christophe GREFFOZ, Mme Marie-Antoinette METRAL, délégués titulaires
M. Romain CHAPPAT, Olivier NICODEX délégués suppléants

* **Approbation du compte rendu de la réunion du 7 avril 2015**

1 - MISE EN DEMEURE DU CENTRE NORDIQUE D'AGY DE REGULARISER LEUR SITUATION FINANCIERE, JURIDIQUE

Madame la Présidente expose que les multiples tentatives pour obtenir les données techniques et financières du CNA, conformément au contrat de délégation de service publique étant restées vaines ou insatisfaisantes, il n'y a pas d'autres solutions que d'adresser un courrier en recommandé mettant en demeure le centre Nordique d'Agy de fournir ces renseignements faute de quoi les pénalités de retard seront appliquées et la résiliation du contrat sera envisagée.

En effet, le SIVU d'Agy se doit d'agir sous peine d'être accusé de cautionner une situation juridiquement chaotique. Mme la Présidente donne lecture d'un projet de courrier à adresser à M. le Président du CNA, copie sera transmise aux membres du bureau ainsi qu'à M. le Sous-Préfet de Bonneville.

2 - SUBVENTION 2015

Le Comité Syndical DECIDE de verser une subvention de 2 000 euros au ski club d'Agy en rappelant que l'augmentation de la cotisation des familles est nécessaire à l'équilibre financier de l'association. L'effort doit être équitablement réparti.

Séance levée à 20h15

La Présidente
Marie-Antoinette METRAL

